

Le parlement français adopte la “loi Dufflot” dite “Allur”



Le Parlement français vient d'adopter ce jeudi,, la loi Dufflot sur le logement, projet qui institue une garantie universelle des loyers (GUL) et un encadrement des loyers.

La majorité de gauche du Sénat a voté ce texte déjà adopté la veille par l'Assemblée nationale, la droite s'y est opposée.

La garantie universelle des loyers va assurer la garantie des locataires & pour les propriétaires, sécuriser leurs loyers et bénéficier d'un accompagnement en cas d'impayés.

L'encadrement des loyers, estimée "indispensable" par la ministre Dufflot, pour sauver le pouvoir d'achat des locataires, rogné par la hausse des loyers ces dernières années.